Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,
de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale,
de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,
concernant

La fuite des talents dans le domaine nucléaire

Madame la Ministre,

En novembre dernier, Engie-Electrabel annonçait mettre un terme à ses investissements dans le nucléaire en Belgique.

Quelques heures plus tard, je vous interrogeais en séance plénière sur les conséquences de cette annonce et sur les solutions à trouver le plus rapidement possible pour toutes les personnes qui y sont employées, notamment à la centrale de Tihange. A l'époque, vous m'aviez indiqué qu'une task-force avait été mise en place pour envisager la reconversion des futurs travailleurs et surtout éviter que les talents partent vers d'autres horizons.

4 mois plus tard, force est de constater que le résultat n'est pas atteint. En effet, inquiets pour leur avenir, certains cadres et employés choisissent, dès à présent, de partir et d'autres pourraient suivre dans la foulée. A long terme, cela pourrait poser un problème pour le fonctionnement des centrales puisque la composition des équipes nécessite un nombre minimal d'employés qualifiés et, s'il n'est pas atteint, l'outil ne peut pas tourner.

Madame la Ministre, pouvez-vous faire le point sur la situation? La task-force est-elle bien mise en place? Des réunions ont-elles déjà eu lieu et, si oui, à quelle fréquence et quels retours en avez-vous? Au vu des différents éléments mentionnés, comment assurer le bon fonctionnement des centrales et le maintien des équipes en place?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Morreale:

[Septembre 2021]

Le 3 décembre dernier, le Gouvernement de Wallonie a décidé d'anticiper la situation en confiant la mise en œuvre de la stratégie de reconversion de Tihange et de son environnement à une Delivery Unit (DU). Cette Delivery Unit relève de la compétence de mon collègue, le Ministre Borsus.

Mon cabinet rencontre régulièrement les représentants des travailleurs afin de suivre l'évolution de la situation, sans pour autant s'immiscer dans les négociations. Actuellement, très peu de personnes ont jusqu'à présent quitté la société, et à ce stade, rien d'alarmant ne laisse présager un scénario de panique.

La priorité est, et reste l'emploi, au travers de la convention sectorielle de stabilité d'emploi de 1962. Un premier accord transitoire vient d'ailleurs d'être obtenu.

Le message aux travailleurs est très clair, quel que soit le schéma futur, nous mettrons tout en œuvre pour les accompagner dans cette transition.